

## Compte rendu de la réunion de BUREAU du mardi 22 janvier 2019 à 19h30 par Skype

**Présents** : Laurence DECHENAUD - Nathalie RUIZ - Estelle PHILIP - Christophe COME - Francis GAUME – Daniel SOERENSEN – Jean-Philippe HAEUSSLER – Thierry HUBERT  
Etienne BAUDU - Jean-Christophe BOIVIN - Jean-Pierre LATIMIER

**Invité** : Julien HATTON

**Absents excusés** : Isabelle MACHEFER - Adrian HELL – Antoine BEGUE

### I. Pour DÉCISION

#### 1. Représentants aux Assemblées Générales des clubs & des CDCK :

Janvier

|    |    |                         |       |                                  |
|----|----|-------------------------|-------|----------------------------------|
| Me | 23 | CDCK 10 à Troyes        | 19H   | Jean-Christophe BOIVIN           |
| J  | 24 | CDCK 67 à Strasbourg EV | 19H30 | Daniel SOERENSEN - Etienne BAUDU |
| V  | 25 | La Pagaie Wasseyenne    | 19H   |                                  |
|    |    | CK Saint Mihiel         | 18H30 | Jean-Christophe BOIVIN           |
| S  | 26 | CDCK 57 à Bousse        | 16H   | André KEMPF                      |
|    |    | CK Asfeld               |       |                                  |
| D  | 27 | CK Pays Sedanais        | 10H   | Thierry HUBERT                   |
| L  | 28 |                         |       |                                  |
| Ma | 29 |                         |       |                                  |
| Me | 30 | CDCK 68 à Mulhouse      |       | Estelle PHILIP - Francis GAUME   |
| J  | 31 | CDCK 55 à St Mihiel     | 19H   |                                  |

février

|   |   |                  |       |   |
|---|---|------------------|-------|---|
| V | 1 |                  |       |   |
| S | 2 | CK MONDELANGE    | 18H   |   |
|   |   | CK SELESTAT      | 16H   | Daniel SOERENSEN ?                          |
|   |   | KC METZ          | 14H   | Jean-Pierre LATIMIER                        |
|   |   | CDCK 08 à Rethel | 18H30 | Thierry HUBERT - Jean-Christophe BOIVIN     |
|   |   | CDCK 88          |       | Etienne BAUDU                               |
|   |   | ALTCK            | 16H   |   |
| V | 8 | ABCK             | 19H   | Laurence DECHENAUD - Jean-Christophe BOIVIN |
| S | 9 | MULHOUSE         | 14H30 |   |

mars

|   |   |                |       |                    |
|---|---|----------------|-------|--------------------|
| V | 1 | CADPA Huningue | 19h30 | Francis GAUME      |
| S | 2 | CDCK 54        |       | Laurence DECHENAUD |
| D | 3 | AG CRCK GE     | 9h30  |                    |

**validé**

**2. Convention Handisports & achats** : Achats à la centrale d'achat FFCK de gilets avec flocage ou broderie personnalisé (CRKGE et Région Grand Est). La convention sera signée lors de l'Assemblée Générale du dimanche 3 mars 2019.

**validé**

**3. Gouvernance** : Plusieurs régions sont confrontées à des difficultés de gouvernance. Une réflexion est en cours avec la fédération pour trouver un mode de gouvernance plus adapté aux grandes régions.

**validé**

**4. Adhésion des nouvelles structures** : club de Blainville sur l'Eau et du club CK 10.

Le Bureau valide les deux demandes d'adhésion ; afin de clarifier la différence entre le CK 10 et le CDCK 10 le Bureau suggère le changement de nom en y faisant apparaître les noms des trois communes d'origine.

**validé**

**5. Achats logiciels** : voir avec les informaticiens de la FFCK et Froginfo.

## **II. Pour INFORMATION**

### **1. Projets d'aménagement :**

#### **• Projet de bassin de Course en Ligne de Pont-à-Mousson**

JC Boivin a participé à une réunion en Mairie le 20 décembre dernier en présence de Monsieur Henry LEMOINE, Maire de Pont-à-Mousson, Jean-Claude VAGNER, élu en charge des Sports, Grégory GOETZ, DG des services, Gilles CHOTEL, directeur des Sports et du président du club d'Aviron Jean-Raymond PELTIER. En lien avec le club d'Aviron et le Comité Régional de Canoë-Kayak du Grand Est, la ville a pour projet la réalisation d'un stade nautique Aviron/CeL balisé permanent sur le site des anciennes gravières nord (caractéristiques du bassin : Longueur 1650m, largeur 165m, profondeur 3.50m - 6 couloirs aviron/9 couloirs CK). Les objectifs du projet sont :

- L'amélioration du cadre de vie des habitants par l'aménagement d'un site de plein air et de promenade à proximité immédiate du centre-ville (randonnée, Course à Pied, aire de jeux pour enfants, aire fitness, aire de pique-nique et détente, activités sportives et de loisirs de plein air),
- Développer la pratique sportive, scolaire, handisport aviron/CK sur la commune,
- Doter le territoire du Grand Est d'infrastructures sportives nautiques performantes permettant l'entraînement des Pôles France Aviron/CK de Nancy, l'accueil de manifestations d'envergures nationales et l'accueil d'équipes étrangères dans la perspective des JOP de Paris 2024.

Le projet comprend l'implantation d'une tour d'arrivée et d'un bâtiment Aviron/CK pour le stockage de bateaux, vestiaires, salle de réunion, ...

Un travail sur le projet de bâtiment et surfaces Aviron/CK a été réalisé. Une évaluation et un chiffrage du projet est en cours de réalisation par la commune. Une prochaine réunion permettra d'évaluer plus en détail le coût global du projet et sa faisabilité. Réalisation envisagée à l'horizon 2020/2021.

#### **• Projet REV de Châlons-en-Champagne**

Le projet suit son cours. Une offre de marché public pour la réalisation d'une microcentrale hydroélectrique, d'une vanne toit et un bassin d'eau vive a été lancée en juin 2018 par la ville. Plusieurs entreprises ont répondu à l'offre. Parmi les différents candidats, deux de ces entreprises ont été retenues en octobre dernier pour poursuivre le travail et préciser concrètement les propositions et solutions d'aménagements. Propositions attendues pour le début du deuxième semestre 2019. Le financement et l'engagement des partenaires financeurs sont toujours présents. Actuellement, la ville est toujours en négociation avec les VNF sur certains aspects techniques liés au projet, encore non finalisés. Si des étapes ont de nouveau été franchies dans ce beau projet, il est nécessaire de rester prudent. Nous en saurons plus en 2019.

#### **• Projet REV d'Ancerville**

Une réunion a été réalisée avec le club et la mairie d'Ancerville le 19 septembre 2018 afin d'évoquer le projet de modernisation du bassin d'eau vive. Etaient présents : Angelico MATTIONI, premier adjoint au maire d'Ancerville, les élus et techniciens de la communauté de communes des Portes de Meuse, Isabelle REBY, Présidente du club CK, Julien GASPARD, FFCK, Laurence DECHENAUD, JC BOIVIN ainsi que la DDSCPP de la Meuse. La réunion a permis de faire ressortir un potentiel hydrologique et foncier valorisable. Une nécessité d'étudier plusieurs concepts pour identifier le potentiel adapté au site et la nécessité d'évaluer les besoins et les activités structurantes du club, de la commune et du territoire pour adapter un concept de base de loisirs de pleine nature avec un équipement structurant existant la REV. Suite à la réunion, une proposition d'AMO a été faite par le bureau d'étude de la FFCK à la CC Portes de Meuse positionnée en tant que porteur du projet. L'offre vient d'être récemment acceptée par la collectivité.

#### **• Projet REV de Fumay**

Une réunion a été réalisée avec le club Nautique de Haybes et Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse le 15 mai 2018 à Givet afin d'évoquer le projet de réalisation de rivière d'eau vive, engagé depuis plusieurs années. Etaient présents, Marcel GIRARD, président du Club Nautique de Haybes, Ludovic BETTINESCHI, CCARM, Xavier LARNAUDIE, chargé de missions Tourisme CCARM, Mario IGLESSIA, Maire de Fumay, Julien GASPARD, FFCK, JC BOIVIN, CTR. Le projet intéresse toujours la Communauté de Communes. Une proposition d'AMO a été adressée à la CCARD par le bureau d'étude de la FFCK en juillet dernier afin d'accompagner la collectivité sur les solutions possibles quant au mode de gestion du futur équipement. Le projet d'aménagement est aujourd'hui lié au projet d'aménagement de chalets de la part d'un investisseur privé à proximité du parc « Terre Altitude » déjà existant (Parc accrobranche et fantastible situé à proximité immédiate du barrage de l'Uf, lieu du projet REV CK). Selon les avancées de la CCARM et du projet d'implantation de chalets/offre d'hébergement, nous en saurons plus en 2019.

#### **• Projet REV d'Epinal**

En 2018, la Communauté d'Agglomération d'Epinal a validé l'intérêt communautaire du projet d'aménagement d'un nouveau stade d'eau vive artificiel avec pompage sur le site du port à Epinal. Ce futur équipement viendra compléter le parcours de centre-ville déjà existant qui sera conservé. Ainsi la collectivité complètera ses infrastructures sportives nautiques avec pour objectifs de :

- Développer la pratique sportive de loisir grand public et touristique avec une base de loisirs de plein air et de sports d'eau vive ayant un rayonnement sur l'agglomération, ses alentours et le massif vosgien.
- Développer et améliorer le cadre de vie des habitants, via des activités sportives et de loisirs en faveur des publics scolaires, périscolaire et par l'activité du mouvement fédéral.
- Doter l'agglomération d'Epinal et le territoire du Grand Est d'une infrastructure sportive performante permettant l'entraînement des sportifs et l'accueil de manifestations d'envergure régionale à internationale.

Des études de faisabilités techniques et financières ont été réalisées. L'équipe de maîtrise d'œuvre est en cours de sélection. Les recherches de financement vont débuter.

- **Projet REV de Nancy**

A l'initiative de Jean-Pierre LATIMIER, une réunion a été réalisée au Pôle France de Nancy le 18 décembre 2018 avec le Grand Nancy, le CKNT, la Région Grand Est, le Pôle France CK et le CRCKGE afin de réaliser un bilan des premiers mois de fonctionnement du Pôle Espoir et d'évoquer les problèmes de fonctionnement de la REV rencontrés depuis septembre dernier. Des retours de la Métropole et des participants, ce dossier est complexe de par les besoins et les intérêts divergents du propriétaire exploitant de la microcentrale hydro électrique, des acteurs du CK (club, PE, PF) et des faibles ressources en eau disponibles sur la Meurthe à certaines périodes de l'année.

Un projet de création d'un nouveau stade d'eau vive a été présenté au Grand Nancy ainsi qu'à la Région Grand Est. Une prochaine réunion avec les collectivités permettra d'aborder plus précisément les pistes d'aménagement possibles.

- **Aménagements des contournements des barrages de Meuse – Itinéraires Charleville-Haybes**

Négociés depuis 2011 avec VNF et Vinci Constructions par JC BOIVIN, le CDCK08 et le siège FFCK, les contournements des nouveaux barrages de Meuse réalisés par COREBAM (Vinci Constructions) dans le cadre d'un Partenariat Public/Privé (PPP) Hydro électricité sont en cours de finalisation en 2019. Au final, 10 contournements CK d'ouvrages ont été réalisés (Aire de débarquement, chemin de portage, aire d'embarquement, plan de signalisation VNF/CK). Situés au cœur de la vallée de la Meuse, en parallèle de la vélo route/voie verte Ardennaise, ils permettront aux clubs de Charleville-Mézières, Val d'Ardenne, Club Nautique de Haybes et du CDCK08 de poursuivre le développement CK dans les Ardennes et l'offre de pratique notamment estivale sur la Meuse.

**2. Etat des ré-affiliations et voix 2018 :** 50 clubs affiliés au 22 janvier 2019. Le Bureau rappelle à tous les clubs la nécessité d'avoir un titre par pratiquant. (Voir point 9 du CR du BEX du 10012019):

*"9. Radiation d'un Club affilié Une association loi 1901 est affiliée depuis 2015. Elle avait 4 licenciés Canoë Plus au 31/12/2018, dont un cadre. Le Président du Comité Régional a alerté la FFCK dans un courrier, sur les agissements de cette structure qui ne respecte pas le règlement intérieur fédéral. Le Bex a décidé la suspension de l'affiliation de cette structure tant qu'elle n'aura pas fourni d'explications comme déjà demandé par le CRCK. Il pourra aller jusqu'à la radiation de la structure. Cette proposition s'appuie sur un article des Statuts et du Règlement Intérieur Article S-1.2.4 : « L'affiliation à la Fédération d'une association qui a pour objet la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives comprises dans l'objet de la Fédération, peut être refusée et retirée par le Bureau Exécutif [...] » : Selon l'article R-1.1.1 – Le Règlement intérieur impose que l'association affiliée doive : « Délivrer obligatoirement à tous ses membres, quelles que soient leurs pratiques ou leurs fonctions, le titre fédéral adapté ; » Décisions du BEx : • Courrier envoyé à la structure, • Suspension provisoire de la ré-affiliation de ce club jusqu'à la justification des faits et de la réponse aux attentes du Comité Régional."*

**3. Impayés :** environ 2500 € d'impayés sur l'exercice 2018 – les relances vont être envoyées cette semaine.

**4. Point information sur la journée du Bilan Pôle de décembre 2018 :** mise au courant des partenaires sur le modèle économique du Pôle. Prochaine réunion prévue le 28 février avec comme thème la problématique de la navigation sur le Bassin d'Eau Vive de Nancy.

**5. Gestion du matériel : avancement des travaux (inventaire & propositions) :** les inventaires des trois zones sont mis à jour. Il faut y inscrire les nouvelles acquisitions (matériel pour l'Handisport)

**Constitution un groupe de travail :** Christophe COMÉ et Laurence DECHENAUD

Proposition aux clubs de Sélestat et de Strasbourg EV d'intégrer les réflexions sur le groupe de travail

**Secrétaire de séance :** sylvie neveu - **Fin de séance :** 22h00 - **Prochain Bureau :** mardi 12 février 2019